



Communauté de communes du Pays de l'Or

**Mauguio, le mercredi 6 mai 2009**

Communiqué de presse

## **Mise en place de 450 conteneurs semi-enterrés Sur les plages de Palavas-les-Flots, de Carnon et de La Grande-Motte**

Vous aimez nos plages ? Aidez-nous à préserver l'environnement en optant pour l'éco-attitude et le tri sélectif de vos déchets ! Pour que soleil et farniente riment avec propreté !

Rechercher une organisation harmonieuse entre l'urbain et les espaces naturels, diminuer nuisances et pollutions, respecter la qualité de l'Environnement, mettre en valeur les paysages, favoriser la biodiversité... L'environnement est un atout majeur pour le développement économique de la Communauté de Communes du Pays de l'Or ; un volet qu'il convient de préserver et de réfléchir corollairement à l'essor démographique de notre région. L'entretien, la préservation et la valorisation des paysages du territoire, et en particulier de ses plages, permettront la mise en place d'une politique environnementale dynamique respectueuse des identités et propice à chacun.

Aujourd'hui, tourisme rime de plus en plus avec environnement.

Les stations balnéaires et touristiques de Palavas-les-Flots, de Carnon et de La Grande-Motte sont confrontées à des problématiques environnementales particulières liées aux fortes variations de populations pendant l'année et aux environnements sensibles dans lesquels elles s'intègrent.

Pour répondre à ces enjeux, soucieuse de protéger et de préserver son patrimoine naturel exceptionnel à forte valeur identitaire, et notamment ses 18 kilomètres de littoral, pôle environnemental attractif par excellence et très fréquenté en période estivale, la Communauté de Communes du Pays de l'Or a décidé la mise en place de 450 conteneurs semi-enterrés installés aux accès des plages dès juin prochain.

Ce sont ainsi 150 dispositifs de 3 conteneurs qui seront mis en service sur les plages des 3 stations balnéaires de la Communauté de Communes du Pays de l'Or (Palavas-les-Flots : 47 ensembles, Carnon : 48 ensembles, La Grande Motte : 55 ensembles). Les conteneurs semi enterrés sont des cuves entièrement étanches en polyéthylène, ce qui permet de prévenir tout risque de pollution du sous-sol. Fermés hermétiquement, ils évitent la dissémination des déchets par les goélands et les nuisances olfactives que chacun connaît. Ils se présentent par groupes de 3 aux accès des plages : un conteneur pour les déchets ménagers, un second pour les emballages recyclables et un troisième le verre. Trois bonnes raisons pour laisser le rivage propre !

D'une capacité de stockage importante (1 300 litres), ils permettront de rationaliser la collecte en effectuant 2 collectes hebdomadaires pour les déchets ménagers classiques, et une collecte chaque semaine du verre et des emballages recyclables.

Bien évidemment, les personnes, estivants et autres, bénéficient d'un accès permanent aux conteneurs. La collecte, réalisée par une benne tasseuse équipée d'une grue commandable à distance, permettra de limiter les manipulations physiques et d'améliorer les conditions de travail du personnel. La pénibilité du travail est ainsi diminuée. Enfin, l'installation de ces conteneurs se fait en plein sable pour maintenir une différence de température entre le fond et l'extérieur, ce qui permet un stockage hygiénique et ainsi de ne vider le conteneur que lorsque c'est vraiment indispensable.

La mise en place des conteneurs se divise en 3 phases : la première tranche de travaux a débuté fin avril sur la commune de Palavas-Les-Flots (côté Institut Saint Pierre) et se poursuit actuellement sur la grande plage de la station (devant Hôtel de Ville) avant de se poursuivre sur la plage de Carnon. Les conteneurs prévus pour les plages de de La Grande-Motte (seconde phase) seront installés avant le 31 mai. Enfin, la zone non urbanisée comprise entre le Petit et le Grand Travers (troisième volet), sera traitée entre le 1<sup>er</sup> et le 15 juin.

Cette initiative pilote en France s'inscrit dans une démarche globale de développement durable menée par la Communauté de Communes du Pays de l'Or pour protéger, faire valoir et fructifier une richesse toute naturelle, et inciter à la prise en compte par tous, d'un paysage magnifique, tant précieux que fragile.

Riverains et amis touristes, respectons l'environnement et protégeons ensemble le littoral contre la pollution, en utilisant les 450 conteneurs semi enterrés! Et, le temps des vacances révolu, à la maison, gardez vos bonnes habitudes : triez vos déchets, c'est bon pour la planète !

#### **Coût de l'opération :**

Acquisition des conteneurs : 463 950 euros HT

Mise en place des conteneurs : 349 275 euros HT

Acquisition des 2 camions de collecte : 490 000 euros HT

Total : 1 303 225 euros HT, soit 1 558 657,10 euros HT.

Le service Communication de la Communauté de Communes se tient à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire (Tél. : 04.67.56.49.71).

Merci de bien vouloir tenir informés de cette information vos lecteurs, spectateurs et/ou auditeurs.

---

Communauté de communes du Pays de l'Or,  
centre administratif BP40, 34130 MAUGUIO, Tél : 04.67.56.49.69 – Fax : 04.67.12.35.18  
[secretariat@paysdelor.fr](mailto:secretariat@paysdelor.fr)

Candillargues – La Grande Motte - Lansargues – Mauguio-Carnon – Mudaison – Palavas-les-Flots – Saint-Aunès